





Projets réalisés

Enfouissement des réseaux en partenariat avec le SYMEG

L'enfouissement des réseaux (électricité, télécommunications, eau, gaz) présente plusieurs avantages, notamment :

- 1. Amélioration esthétique du paysage**
- 2. Sécurisation des infrastructures**
- 3. Meilleure résilience et continuité des services**
- 4. Réduction des nuisances et des risques pour la population**
- 5. Adaptabilité aux projets urbains et environnementaux**



En Guadeloupe, où les phénomènes climatiques comme les cyclones sont fréquents, l'enfouissement des réseaux est un enjeu majeur pour la résilience des infrastructures, bien que son coût et la nature du terrain puissent poser des défis.



Projets réalisés

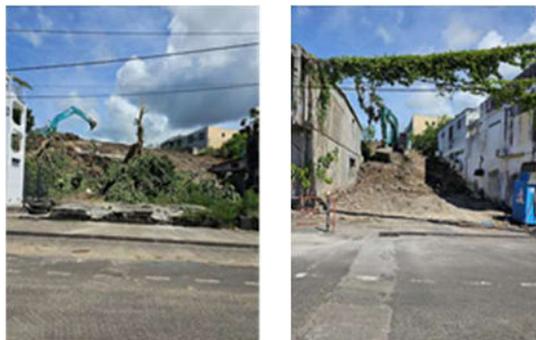
Nettoyages des espaces abandonnés et dents creuses

Bâtiment N°3 de 110 M2 + un espace
Une ancienne bâtisse en bois en ruine à droite de la
boulangerie BERNARD

AVANT



APRES



Bâtiment N°4 de 150 M2 Il s'agit de l'ancien
presbytère de la commune d'Anse-Bertrand.

AVANT



APRES



• Les autres espaces nettoyés:

- L'ancien bâtiment de l'association culturelle FATKA d'environ 120 M2;
- Démolition de l'annexe du bâtiment FATKA;
- L'ancien bâtiment du club sportif UVN;
- Démolition du bâtiment à côté du phare;



Projets réalisés

Requalification du bourg – embellissement de la mairie

Les travaux de peinture et de menuiserie ont été fait. Les travaux sont terminés depuis novembre 2024.





Projets réalisés

CANGT – Espace multimédia en face de la place de l’Eglise nommée LA BASE- Inauguration en Octobre 2024

La Base, c'est un nouveau lieu d'accueil aux angles polyvalents : point d'information touristique, espace de coworking, lieu de formation, centre d'aide numérique. Ce sont les choses sur lesquelles nous misons pour renforcer le lien avec les habitants, les touristes, mais aussi pour développer l'entrepreneuriat.





Projets réalisés

Travaux d'étanchéité de la toiture de l'école de Macaille- fin des travaux août 2024

L'école de Macaille, établissement qui accueille du public, a rencontré un problème d'étanchéité. Afin de limiter les risques de dégradations précoces de son matériel et des risques pour les personnes accueillies, il était essentiel de procéder à la mise à neuf de l'étanchéité de la toiture.





Projets réalisés

Conseil Régional - City stade de Guery - Inauguration le 20 avril 2024

Au regard des enjeux fondamentaux des activités sportives, vecteur d'attractivité, de cohésion sociale, d'insertion, favorisant la sociabilisation, la prévention et la santé, la commune de Anse-Bertrand, a sollicité la Collectivité Régionale, afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la prise en charge d'un plateau sportif dit city stade (structure de proximité à taille humaine).





Projets réalisés

La halle aux poissons

La **Halle aux Poissons** est un marché couvert dédié à la vente et à la distribution de produits de la mer. C'est une structure dédiée aux pêcheurs. Elle a été inaugurée en octobre 2024



Mise aux normes du poste de refoulement à la halle aux poissons



Projets réalisés

Rétablissement de la route de l'Anse Colas





Projets réalisés

Reprise et mise en valeur du site du Moulin de Beaufonds

Avant



Après





Projets réalisés

Animation du territoire

Les Mercredis les en live

La Fête patronale

Les Fêtes de sections

Les Mémorables

Départ du Tour Cycliste International de la Guadeloupe

La Journée des pois

La Journée intergénérationnelle (semaine bleue)

Les Journées de l'agro-transformation

La Journée mondiale Clean Day





Projets réalisés

Animation du territoire

Les associations jouent un rôle essentiel dans le dynamisme de la commune.

La municipalité soutient les associations en attribuant des subventions visant à favoriser l'attractivité du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté :

- D'encourager les initiatives qui contribuent au rayonnement de la commune,
- Soutenir les projets qui favorisent le lien social et la participation citoyenne,
- Accompagner les actions en faveur de la cohésion sociale, à l'animation du territoire et au développement d'initiatives culturelles, sportives, sociales et environnementales.





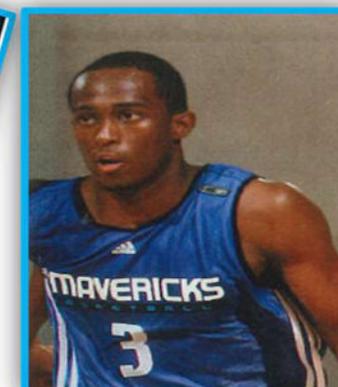
Projets réalisés

Les mémorables

Objectif : Mettre en lumière des personnalités mémorables de la Commune de l'Anse-Bertrand

Les portraits :

- 1) **M. Augustin ARRON** surnommé *Corneille* : *Athlète*
- 2) **M. Robert CARLOS** : *Coureur Cycliste*
- 3) **M. Serge NUBRET** : *Culturiste*
- 4) **M. Molière GÈNE** : *Coureur Cycliste*
- 5) **M. Lilian THURAM-ULIEN** : *Footballeur*
- 6) **M. Rodrigue BEAUBOIS** : *Basketteur*





Projets réalisés

Mise en service du marché couvert pour les marchands de fruits, légumes et des artisans et règlementation de la circulation





Projets réalisés

Requalification du stationnement des bus et des taxis à la rue Félix Eboué/pompes funèbres Maréchaux



PROJETS EN COURS



Projets en cours

Adressage communal –Phase 2

Les procédures de marchés publics pour la commande des plaques, panneaux de rues et numéros de maison ont été passées. La collectivité procédera à la pose des éléments courant le 2 semestre 2025

Quelques chiffres:

- 3282 adresses certifiées ;
- 233 voies nommées;





Projets en cours

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de l'Anse Bertrand a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 20 janvier 2017.

Après une application de cinq ans, la commune met en révision le PLU, pour préciser les projets de développement prévus par le projet d'aménagement et de développement durables du PLU et pour corriger un certain nombre d'erreurs comprises dans le PLU, que la pratique a mis en évidence.

Dans le détail, la mission du prestataire se décompose en plusieurs phases :

- o Diagnostic territorial et expressions des enjeux stratégiques ;
- o Mise au point du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;
- o OAP*, règlement, zonage et annexes ;
- o Évaluation environnementale (État Initial de l'Environnement et Évaluation Environnementale) ;
- o Concertation (phase transversale) ;
- o Mise au point du projet de l'arrêt à l'approbation.

**opération d'aménagement et de programmation*



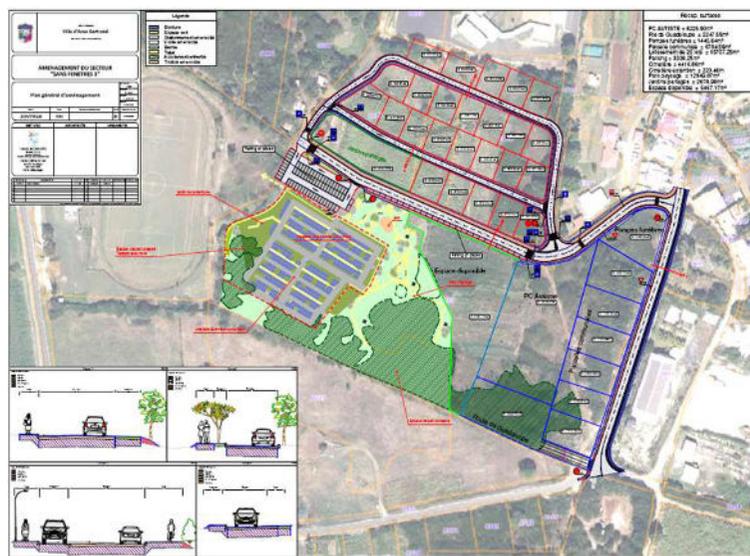
Projets en cours

Aménagement de la zone sans-fenêtre - création d'un lotissement

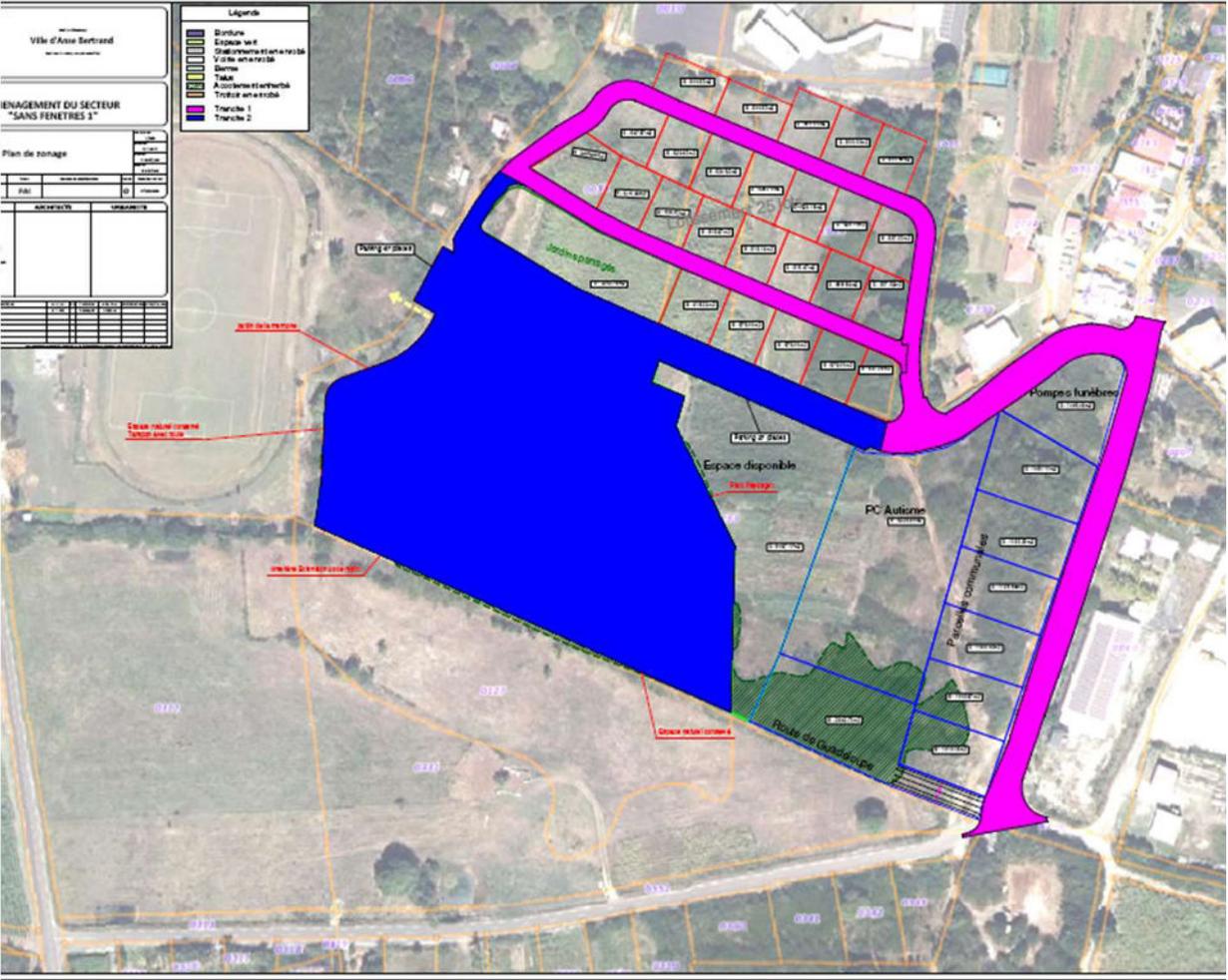
Les études de faisabilité pour l'aménagement de la zone sans-fenêtre 1 sont terminées. Le projet a été phasé.

La commune a confié la réalisation et la commercialisation du lotissement (tranche 1) à la Société Local Publique (SPL) cœur d'Énergie.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 2 882 320.94€ TTC . Après la commercialisation des lots, la collectivité devrait générer un bénéfice d'environ 650 000 €



Plan de zonage du lotissement





Projets en cours

Requalification du bourg – rénovation de l'ancien DDE

Le bâtiment est actuellement utilisé par Route de Guadeloupe.

Les travaux ont débuté. La fin des travaux est estimée au dernier trimestre 2025.





Projets en cours

Requalification du bourg – rénovation du local OMT (Maison du Patrimoine) :

Le bâtiment est en cours de réhabilitation. Ces travaux vont permettre de régler le problème d'étanchéité du bâtiment.





Projets en cours

Requalification du bourg – Rénovation de l'entrée et de la sortie du bourg

La rénovation des accès au bourg a été confiée au Centre de Formation Renaissance (CFR) sous la forme d'un chantier-école spécialisé en aménagement paysager.

Ce programme de formation, prévu pour débuter à la mi-février 2025, s'étendra sur une durée de 12 mois. Il offrira une approche pédagogique combinant enseignements théoriques et applications pratiques sur le terrain. A l'issue, les participants obtiendront le titre professionnel ouvrier-paysagiste.





Projets en cours

Réhabilitation ex- hangar communal Archituff en Centre Technique Municipal (CTM).

Le projet consiste en la réhabilitation de l'ancien hangar qui se trouve dans la ZAC de Macaille. L'objectif est de réunir l'ensemble du personnel et équipements du service technique répartis sur plusieurs sites actuellement, dans un bâtiment sécurisé.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié. Les travaux devraient débuter au 4eme trimestre 2025.

Bâtiment actuel



Plan 3D du futur bâtiment





Projets en cours

Construction d'un terrain multisport couvert dans l'enceinte du stade : la maîtrise d'œuvre a été attribuée

	TERRAIN MULTISPORTS COUVERT D'ANSE-BERTRAND	010
<p>SARL Mick THEOPHILE - ARCHITECTE DPLG MOUDONG CENTRE - IMMEUBLE BIGA-2 1er ETAGE - 97122 BAIE-MAHAULT Tel : 05 90 98 50 80 - Fax : 05 90 88 94 18 - GSM:06 90 37 67 08 Email : mick.theophile@almarchi.fr</p>	PERSPECTIVES D'INSERTION	Indice : Ech : EP 08-01-2017



Projets en cours

Région Guadeloupe : rénovation de l'hippodrome de Saint-Jacques (fin des travaux prévus en juin 2024)





Projets en cours

CANGT : construction de Lizin Santral

Atelier de transformation agro alimentaire des produits locaux pour alimenter les cuisines centrales et autres structures. Le cout total du projet est 9 617 306.48 €



PROJETS A VENIR

- Moulin de Beaufond – création d'un musée à ciel ouvert
- Construction d'un terrain omnisport au groupe scolaire José Moustache, EN COURS
- Construction d'un cimetière supplémentaire à Macaille AFD, ETAT
- Construction d'un centre social études en cours CAF CGSS
- Création d'une piste cyclable sur la D122 (avenue Vital Borifax jusqu'à Marie Thérèse) contrat pays
- Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, arrivée d'un nouveau médecin prochainement, deux médecins exigés pour la MSP
- Construction d'un terrain de football à Campêche, SAFER, EPF
- Rénovation et mise aux normes de la station d'épuration du lotissement Papin
- Complexe sportif socio culturel à Macaille
- Rénovation de la tribune du stade de foot ainsi que l'éclairage
- Restauration écologique du cordon de forêt xérophile dans l'ancienne décharge communale C P
- Création d'un rond-point (allée des Flamboyants / l'allée de la pointe d'Antigue / la route de la Grande Vigie- maitrise d'ouvrage délégué au département) contrat pays

- Trottoirs sur la route Joseph Toni à Campêche (200m) contrat pays
- Trottoirs sur l'avenue Vital Borifax, la rue Achille Renée Boisneuf
- Ralentisseurs : D120 rue Bertrand Maréchaux / N6 rue Cheikh Anta Diop contrat pays
- Mise en place d'un circuit touristique dans le bourg Maison du patrimoine
- Embellissement et la valorisation du site d'observation ornithologique
- Création de jardins collectifs et/ou partagés
- Réparation du pont de Berthaudière
- Rétablissement de la route d'accès à la plage de l'anse pistolet brigades bleues
- L'aménagement de l'ancien camp militaire contrat pays, création d'un boulodrome
- Construction d'une distillerie à Anse-Bertrand au lieu-dit La joyeuse, la commune met 5ha à disposition de l'industriel



Finances communales et impôts locaux



Pour comprendre le
présent il faut analyser le
passé et prévoir l'avenir,



Finances communales et impôts locaux Evolution financière et fiscale

- **Nous avons voté un budget primitif 2015 déficitaire de 6 322 377€, ramené à 289 707€ en 2023 et 858 134€ en 2024 dans la section de fonctionnement, compte tenu de la remunicipalisation de la CDE.**
- **Fin du remboursement total de la dette à la SEMANOR** : La dette de **1 000 000 d'euros** sous notre mandature a été totalement remboursée fin 2023, allégeant ainsi la charge financière de la commune. Cette dette s'élève globalement à 3 millions d'euros.
- **Les autres dettes sociales 3 465 000€**: URSSAF 1 800 000€ (sans la CDE), FIPHFP 600 000 €, CAF Nationale 465 000€, CNRACL 400 000€, CGRR 200 000€ **ont été payés**
- **La dette bancaire de 2 013 134€** : est **entièrement soldé**
- **Apparition en 2022 de créances douteuses datant de 1992 à 2001, à hauteur de 1 250 000€ intégrées dans les dépenses de fonctionnement et donc dans le déficit**
- **La hausse d'impôts en 2018 a servi essentiellement à payer les dettes et combler le déficit communal, mais nous avons entrepris de diminuer les taux**



Finances communales et impôts locaux Evolution financière et fiscale

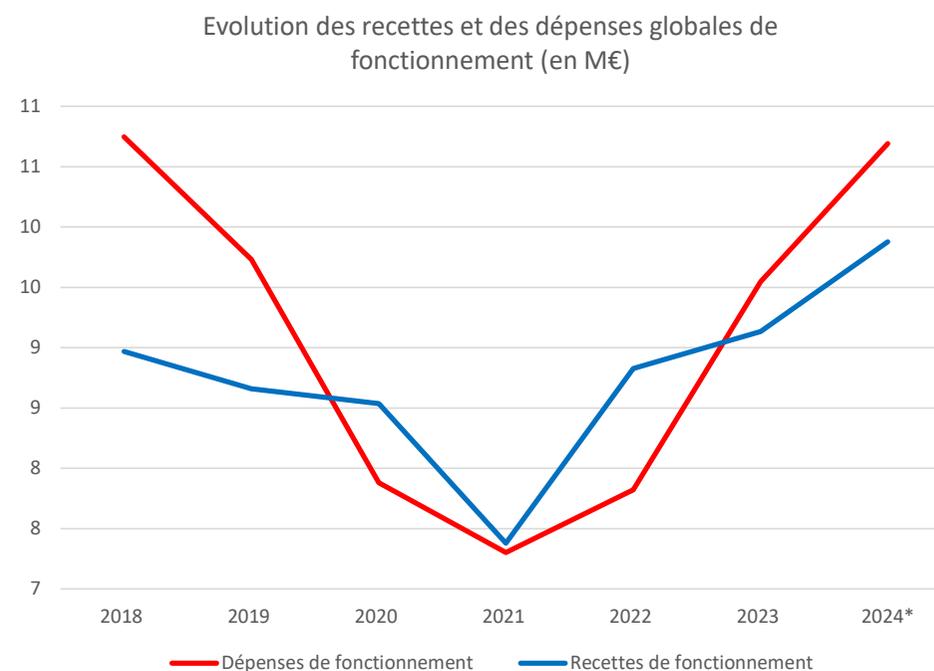
- **Baisse du taux d'imposition** : La municipalité a la volonté de réduire progressivement le taux d'imposition de la taxe foncière sur le foncier bâti, le passant de **90 % en 2024 à 86 % en 2025 (soit 60,73% part communal + 25,74% part départemental)** soit une diminution de 4 points, en le ramenant au niveau de 2020 avec un **taux communal réel de 60,73% (voir lettre du Maire N°6).**



Finances communales et impôts locaux

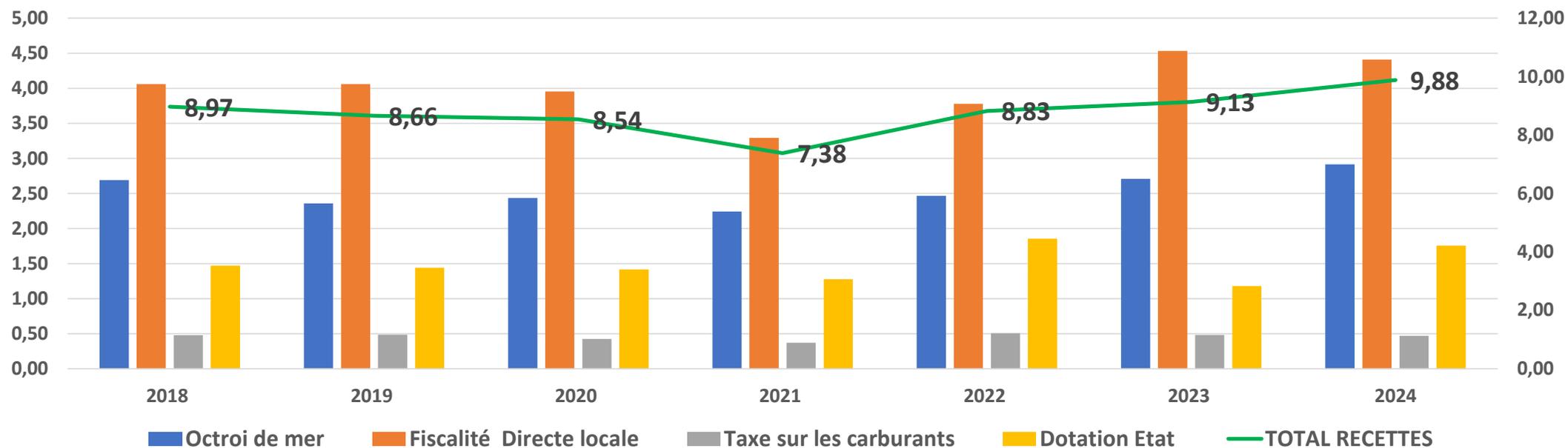
Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement (en million d'euros)

	Dépenses de fonctionnement (en M€)	Recettes de fonctionnement (en M€)
2018	10,75 €	8,97 €
2019	9,73 €	8,66 €
2020	7,88 €	8,54 €
2021	7,30 €	7,38 €
2022	7,82 €	8,83 €
2023	9,55 €	9,13 €
2024	10,69 €	9,88 €



Source : Compte administratif et BP 2024 – 2020 à 2022 : années impactées par la COVID 19

Evolution des recettes de fonctionnement par nature (en M€) de 2018 à 2024



	Octroi de mer	Fiscalité Directe locale	Taxe sur les carburants	Dotation Etat	TOTAL RECETTES
2018	2,69	4,06	0,48	1,47	8,97
2019	2,36	4,06	0,49	1,44	8,66
2020	2,44	3,95	0,42	1,42	8,54
2021	2,24	3,29	0,37	1,28	7,38
2022	2,47	3,78	0,51	1,86	8,83
2023	2,71	4,53	0,48	1,18	9,13
2024	2,91	4,41	0,47	1,76	9,88



Evolution des dépenses

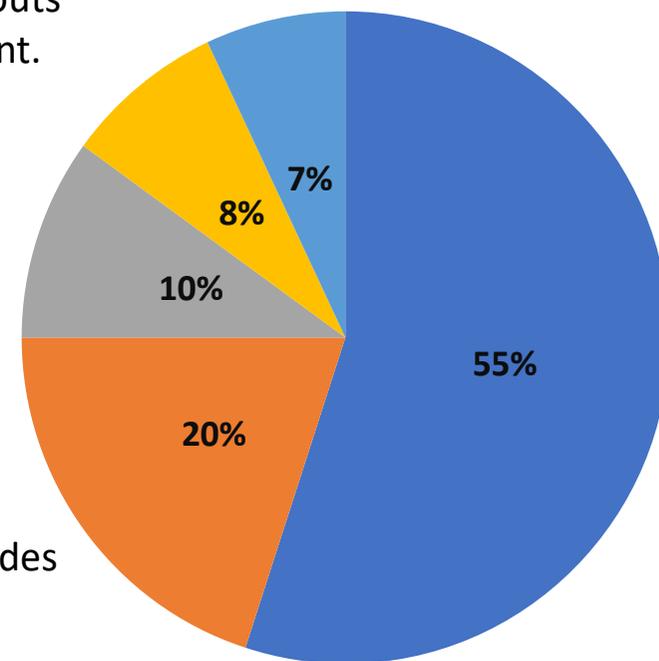
Depuis 2022, la commune est confrontée à une augmentation significative des coûts de l'énergie (carburant, électricité, eau), impactant son budget de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont réparties comme suit :

- Charges de personnel : 55 %
- Achats et services extérieurs : 20 %
- Charges financières (intérêts de la dette) : 10 %
- Subventions versées : 8 %
- Autres charges (frais divers, imprévus, etc.) : 7 %

En 2024, les dépenses en énergie et télécoms représentent une part importante des dépenses globales de fonctionnement.

D'autre part, à la suite de la remunicipalisation de la Caisse des écoles, les dépenses liées à la restauration scolaire et la reprise des effectifs viennent s'ajouter aux dépenses de fonctionnement.





Finances communales et impôts locaux Evolution financière et fiscale

••**Rappel sur l'historique des 86% qui a été fixé en 2020 par la Direction régionale des impôts, qui a ajouté le taux départemental 25,27% déjà payé sur la TFB au taux communal 60,73% à la suite de la suppression de la Taxe d'habitation sur les résidences principales, mais ce transfert de recette n'a pas entièrement comblé la perte de la TH. Les contribuables, sauf cas particulier, au lieu de payer deux impôts cumulés TFB et TH sur les résidences principales payent un seul impôt TFB, et le montant de la TH était plus important que la TFB.**

••**Ce taux de 86% a été voté en 2022 à l'unanimité par le conseil municipal, majorité et minorité**

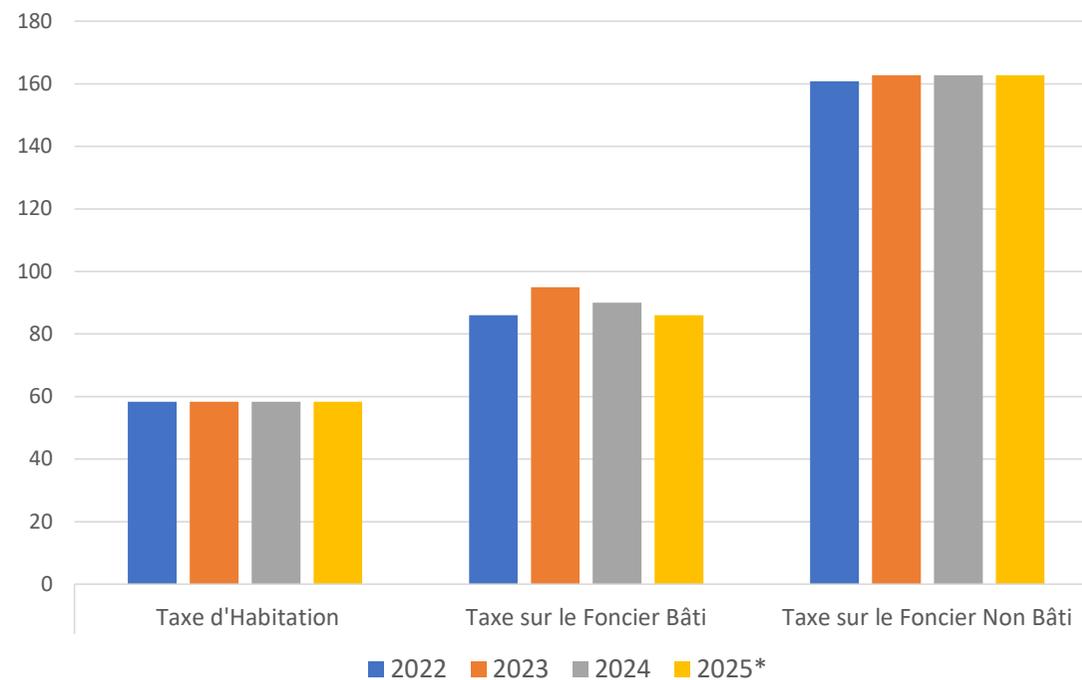
••**Baisse du taux d'imposition** : cependant, La municipalité a la volonté de réduire progressivement le taux d'imposition de la taxe foncière sur le foncier bâti, le passant de **90 % en 2024 à 86 % en 2025 (25,27% taux départemental + 60,73% taux communal)** soit une diminution de 4 points. **Le taux de 60,73% était celui de 2020.**



Évolutions financières et fiscales

Taux de fiscalité directe locale votés en % (2022-2025)			
Année	Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
2022	58,39	86,00	160,79
2023	58,39	95,00	162,79
2024	58,39	90	162,79
2025*	58,39	86	162,79

Taux de fiscalité directe locale votés en % (2022 - 2025)





Axes de redressement

La Chambre Régionale des Comptes a proposé un plan de redressement visant à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici décembre 2027.

La municipalité, quant à elle, espère atteindre cet objectif plus rapidement en mettant en œuvre plusieurs stratégies pour stabiliser ses finances :

-**Elargissement des bases fiscales** : poursuite des travaux visant à élargir la base fiscale, La commune a déjà travaillé à faire l'adressage communal, diversifier et élargir l'assiette fiscale en 2020.

-**la base adresse locale et la base adresse nationale** ont été publiées et sont consultables sur internet.

- Elle va continuer à travailler avec la **CCID**, notamment pour les nouvelles constructions, pour compenser la baisse du taux d'imposition.

-

-**Régularisation foncière** : signature d'une convention avec Terre Caraïbes (Etablissement Public Foncier) pour permettre et faciliter ceux qui n'ont pas payé leurs terrains de le faire et ceux qui n'ont pas encore leur titre de propriété de l'avoir.

-**Nouvelles ventes de terrains** : génération de recettes via des cessions de parcelles, création des nouveaux lotissements,...



Axes de redressement

- **Montage de projets innovants** : recherche de financements externes ou partenariats public/privé pour limiter l'engagement financier de la commune.
-
- **Non-remplacement** : 1 agent sur 3 partants à la retraite
- **Diminution des dépenses** : rationalisation et mutualisation des dépenses relatives aux charges à caractère général